



Document informatif

Examens de septembre 2020

Licence 1, 2, 3 et Master 1

Les examens sont réservés aux étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'université et pédagogiquement au CAVEJ.

Rappel du règlement

Toute défaillance à une matière fait obstacle à l'admission finale.

En cas d'échec ou de défaillance à la session de juin :

- Toutes les notes égales ou supérieures à la moyenne restent acquises pour la session de rattrapage.
- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la session de juin restent acquises pour la session de rattrapage.
- Toutes les matières -d'une unité d'enseignement non validée dans un semestre non validé à la session de juin- dont la note est inférieure à la moyenne, doivent être repassées à la session de septembre.

Modalités d'examen

Pour chacune des matières qu'ils doivent repasser, les étudiants devront rédiger un devoir sur un sujet unique, dans un délai de deux semaines , sauf (*) et (**).
et le déposer sur la plateforme pédagogique du CAVEJ.

Les sujets seront accessibles à compter du lundi 7 septembre 2020 à 9h

Dépôt des devoirs : Dès le lundi 7 septembre à 18h

Date LIMITE de dépôt des devoirs :

AVANT le lundi 21 septembre à 9h sauf (*) et sauf ()**

(*) Etudiants bénéficiant d'un tiers-temps par arrêté de l'université : Date LIMITE de dépôt des devoirs : le vendredi 25 septembre à 9h

(**) Méthodologie juridique : pour cette matière un peu particulière, avec un sujet en votre possession depuis plus de 6 mois, il vous est demandé de rendre votre devoir avant le 14 septembre 2020, 9 heures du matin (heure de Paris)

Les devoirs déposés seront soumis à l'analyse d'un logiciel anti-plagiat

Résultats

Les étudiants seront avisés par une annonce de la date de publication des résultats.

Procédure à suivre

- Rendez-vous, à **partir du lundi 7 septembre à 9h** , sur la plateforme pédagogique du CAVEJ <https://cours-cavej.univ-paris1.fr>. Après vous être identifié(e), allez dans le nouvel espace « L1 ou L2 ou L3 ou MDA ou MDP ou MDPu -Examens de septembre 2020 ». Vérifiez, quelques jours avant, que vous n'avez pas égaré vos identifiants.
- Téléchargez le ou les sujets (format PDF) sur lesquels vous souhaitez travailler. Lisez attentivement les consignes transmises par votre enseignant.
- Téléchargez le gabarit mis à votre disposition : il comprend l'entête indispensable à faire figurer en haut de votre copie.
- Rédigez votre devoir dans un logiciel de traitement de texte de votre choix.
- Nommez votre fichier "Votre numéro d'étudiant-L1-Semestre-Intitulé de la matière ". (Exemple : « VotreNumerodEtudiant-L1S1-IntroDroitPrive»)
Etudiants rattachés à une université partenaire : vous devez impérativement indiquer le numéro d'étudiant qui vous a été attribué par l'université Paris 1.
- Enregistrez-le au format **PDF** (indispensable).
- Déposez votre devoir sur la plateforme numérique dans l'espace prévu uniquement lorsqu'il est définitivement terminé et **AVANT le lundi 21 septembre 2020 9h** (heure de Paris) (**sauf ***). Vous ne bénéficiez que d'une seule possibilité de dépôt par matière.
- Déposez 1 fichier distinct par matière que vous souhaitez présenter à l'examen.

Vous veillerez à ne pas déposer vos travaux à la dernière minute.